RÉSIDENCE
CAP FLEURI

RÉSIDENCE DU CAP FLEURI

LIVRET D'ACCUEIL

Vous avez choisi la résidence du Cap Fleuri ; nous sommes honorés de votre confiance et nous vous souhaitons la bienvenue. La Direction, l'équipe médicale et l'ensemble des professionnels s'efforcent de répondre à votre attente afin de rendre votre séjour le plus agréable possible.

Notre projet est de vous permettre de vivre une avancée en âge épanouie et sereine, avec tout le respect que nous vous devons dans une ambiance agréable et conviviale.

Notre mission est de vous accompagner quotidiennement dans vos projets de vie et de soin individuels au travers d'une écoute chaleureuse et bienveillante.

Ce livret d'accueil a été élaboré à votre intention afin de vous présenter l'établissement, ainsi que tous les services et prestations qui s'offrent à vous.

UN LIEU PRIVILÉGIÉ ENTRE MER ET MONTAGNE

L'établissement est situé sur le territoire de la commune de Cap d'Ail, dans un cadre privilégié entre mer et montagne.

Des navettes sont mises à disposition des proches et des familles gracieusement et quotidiennement pour leurs déplacements *(circuit et horaires à l'accueil)*, pour les trajets entre la Résidence, Monaco, la Résidence A Qietüdine, l'hôpital et le Centre de Gérontologie Clinique Rainier III.

La Résidence du Cap Fleuri est également desservie par les taxis et la ligne de bus Menton Nice *(arrêt de bus à l'entrée de la résidence)*.

UN ESPACE A VIVRE AGRÉABLE ET SÉCURISANT

Votre espace personnel

La Résidence du Cap Fleuri a une capacité d'accueil de 78 places.

Nous vous proposons des chambres à 1 ou 2 lits.

Pour votre confort et votre autonomie, vous disposez :

- D'un lit à hauteur variable,
- D'une salle de bain personnelle,
- D'un système d'appel relié au bureau infirmier,
- D'un téléviseur, d'un téléphone, mis en service à votre arrivée.
- D'un petit bureau

Vous disposez d'un numéro de téléphone personnel. Vos proches pourront ainsi vous contacter directement.

Votre chambre offre un mobilier adapté. Vous pourrez la personnaliser avec quelques objets personnels, après accord de la Direction.

Les modalités d'entretien et d'aménagement de votre lieu de vie sont précisées dans le règlement de fonctionnement.

Des outils domotiques modernes

- Sol connecté
- Plafond rayonnant
- Appel malade avec système de phonie
- Tablette tactile
- Store motorisé

Les tarifs et les aides

Les frais de séjour à la Résidence du Cap Fleuri sont composés de trois forfaits :

- Le forfait hébergement
- Le forfait dépendance
- Le forfait soins

Pour plus d'informations sur les démarches, l'Attaché de Direction vous reçoit sur rendez-vous. Il vous mettra également en relation avec la Direction de l'Action et de l'Aide Sociale qui peut vous proposer des solutions sur mesure. *(Tel : 98 98 41 00)*. Les tarifs sont fixés par le Gouvernement Princier et publiés dans le "Journal de Monaco".

Votre avis nous intéresse

Soucieux de prendre en compte votre avis et vos suggestions, afin d'améliorer la qualité des services offerts, nous réalisons des enquêtes d'évaluation de la satisfaction des résidents et de leurs proches *(comme cela est mis en place au CHPG)*. Ces questionnaires vous seront remis une fois par an.

Informations utiles pour vous et vos proches

Le téléphone portable est autorisé dans la résidence.

Les animaux sont autorisés lors des visites de vos proches, à condition d'être éduqués, tenus en laisse et de signaler leur présence à l'accueil.

Présence d'un employé privé : celui-ci est accepté à vos côtés sous réserve de son agrément en Principauté et de l'accord de la Direction.

Les visites sont autorisées de 14 h à 18h30 à condition de ne pas gêner le service ni les autres résidents.

Les sorties avec un proche sont autorisées après accord du cadre ou de l'infirmier.

Les pourboires au personnel sont interdits.

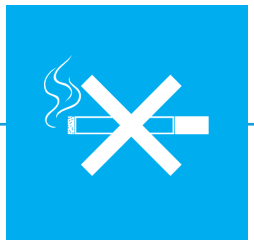

La résidence du Cap Fleuri est un établissement non-fumeur

Nos partenaires

L'équipe des bénévoles de la Croix-Rouge Monégasque propose de nombreuses manifestations avec notamment le loto hebdomadaire très apprécié.

L'Académie de musique, l'Orchestre Philharmonique, l'association “Chiens de cœur” ainsi que d'autres partenaires viennent régulièrement se produire dans les salons pour des après-midis intergénérationnels.

DES LIEUX DE RENCONTRES DES LIEUX DE DÉTENTE ET D'ACTIVITÉS

Restauration
Chaque unité dispose d'une salle de restaurant, qui vous accueille pour le déjeuner et le dîner, avec un menu du jour. Le petit-déjeuner est quant à lui servi en chambre.

Animation
Un grand espace polyvalent au rez-de-chaussée accueille les animations quotidiennes. Il est équipé d'un téléviseur grand écran, d'un piano à queue et d'une machine à café et boissons, permettant de partager des moments de convivialités avec les autres résidents ou vos proches. Au 1er étage, une grande salle d'activités avec une terrasse attenante accueille les animations festives.

Coiffure
Une coiffeuse professionnelle propose ses prestations sur rendez-vous dans les locaux.

Info courrier

Vous pouvez déposer votre courrier affranchi à l'agent d'accueil pour qu'il soit posté. Vous pouvez également recevoir du courrier à l'adresse suivante :
Résidence du Cap Fleuri BP41
45, av 3 Septembre
06320 Cap d'Ail, France

Boutique
Une boutique tenue par la Croix-Rouge Monégasque vous propose des produits de première nécessité, des bibelots, des vêtements...etc. *(horaires d'ouverture affichés à l'accueil).*

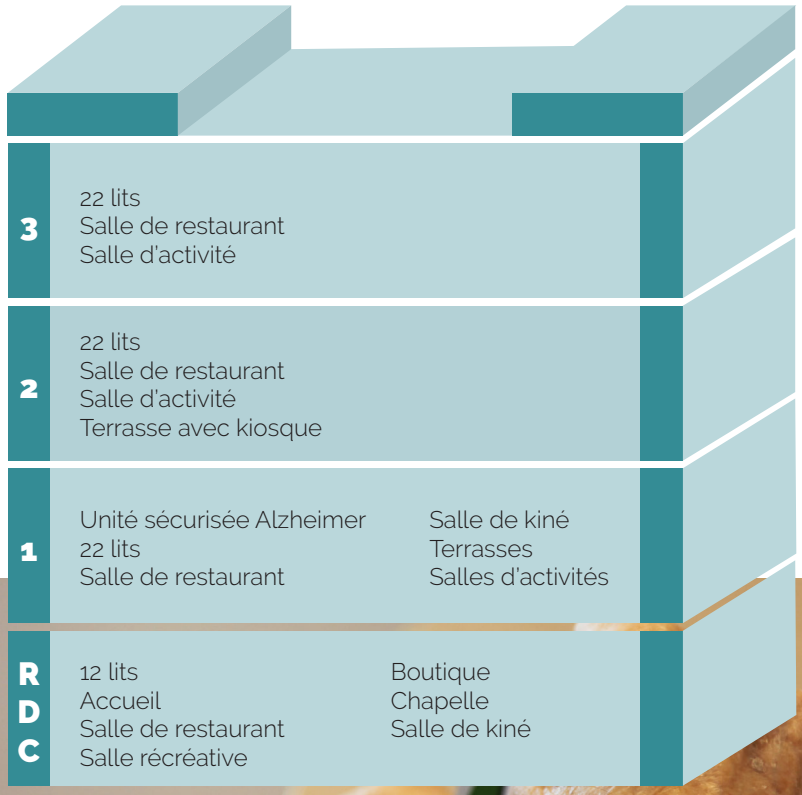

VOS INTERLOCUTEURS AU QUOTIDIEN

L'équipe administrative

La gestion administrative est assurée par un attaché de direction.
Un professionnel qualifié vous accueille ainsi que vos proches et votre famille tous les jours de la semaine de 9h à 19h. Il est à votre disposition pour tout renseignement administratif ou pratique relatif à votre séjour dans la résidence.
Les bureaux de l'Administration situés à proximité de l'accueil, sont ouverts du lundi au vendredi. Les rendez-vous sont pris auprès de l'agent administratif.

L'équipe médico-soignante

Le médecin coordonnateur fait partie de l'équipe médicale de la filière gérontologique dirigée par le Dr Sandrine Louchart de la Chapelle. Il supervise la qualité, la permanence des soins et veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques. Il assure le lien entre l'équipe soignante, votre médecin traitant et le cas échéant les intervenants libéraux de votre choix. Les rendez-vous sont pris directement auprès de l'agent administratif.
Le cadre de santé, sous la hiérarchie du cadre supérieur de santé, est responsable de l'équipe soignante. Il assure la coordination et l'organisation des prestations et soins qui vous sont prodigués.
La secrétaire médicale assure le lien entre les résidents et leurs familles, les Caisses Sociales, les intervenants libéraux et les différents services hospitaliers.

Les animateurs

Dès votre arrivée, vous êtes accueilli(e) par des professionnels qualifiés et attentifs.
Ceux-ci veillent en permanence à vous apporter un accompagnement individuel.
L'équipe d'animation en collaboration avec l'équipe soignante vous propose un large éventail d'activités variées *(consulter le programme hebdomadaire)* : atelier mémoire, gymnastique douce, atelier chant, atelier musique, atelier artisanal, atelier de composition florale, lotos, jeux de cartes, atelier potager, activités dans les terrasses, tricots.

Des repas et goûters à thème *(Fête Nationale, Mardi-Gras,Noël...)*, les anniversaires et les sorties à l'extérieur *(Festival du cirque, plage, repas au restaurant...)* jalonnent l'année et maintiennent les liens sociaux.

Aux beaux jours, les terrasses extérieures, vous accueilleront pour des activités et repas en plein air.

Des sorties culturelles sont également proposées en lien avec les manifestations de la Principauté

Résidence du Cap Fleuri
45 avenue du Trois septembre
06320 Cap d'Ail
0492416100

CHPG - Sept 2022